

Monsieur l'Orateur, je crois devoir signaler qu'il est 5 heures, afin de pouvoir poursuivre mes remarques à 8 heures.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement: le député de Rocky Mountain (M. Clark)—Les parcs nationaux—La crise du logement à Banff et Jasper—L'hébergement des employés d'été—La politique gouvernementale; le député de Selkirk (M. Rowland)—Approvisionnements et services—Les avions CF-5—Les achats supplémentaires; le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie)—Les Postes—Demande de dépôt du rapport Samson-Belair.

Comme il est 5 heures, la Chambre passe aux initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir les avis de motions.

M. Reid: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je crois que l'on pourrait s'entendre pour considérer la question n° 16.

M. l'Orateur adjoint: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

PROPOSITION DE MODIFICATION TENDANT À AUTORISER LA DÉDUCTION DES TAXES ET DES INTÉRÊTS HYPOTHÉCAIRES

M. Trevor Morgan (St. Catharines) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait songer à modifier la loi de l'impôt sur le revenu pour que, dans sa déclaration d'impôt, le contribuable puisse déduire de son revenu imposable de l'année a) le montant qu'il a versé au cours de l'année en taxes municipales jusqu'à concurrence de \$500 et b) le montant qu'il a payé durant cette année à titre d'intérêts sur l'hypothèque de sa demeure principale jusqu'à concurrence de \$2,000.

—La motion vise un besoin fondamental des Canadiens aujourd'hui à mon avis, le logement. J'estime que dans sa rédaction actuelle elle n'est favorable à personne, à cause des restrictions qu'elle comporte.

A considérer la politique, ou plus précisément l'absence de politique gouvernementale actuelle en matière de logement, et en même temps les taux d'intérêts et la structure fiscale rigide que subit maintenant la population on conclut sans l'ombre d'un doute à l'impossibilité pour les familles à revenus faibles et moyens d'acheter une maison. Posséder sa maison a été le rêve de nombreux citoyens du Canada, mais le gouvernement actuel fait en sorte que ce ne soit qu'un rêve.

Impôt sur le revenu

Des groupes d'étude sur le logement, ayant parcouru le pays en long et en large, ont constaté que 80 p. 100 des interviewés voudraient posséder leur propre maison. Ce n'est pas possible. Le gouvernement a un problème de chômage qu'on pourrait facilement résoudre en encourageant la construction domiciliaire, mais il refuse d'abolir la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Le gouvernement pourrait sûrement faire en sorte d'encourager les gens à s'acheter une maison. Il pourrait y arriver en adoptant la motion à l'étude. Il y a 200,000 familles qui auraient besoin d'une maison.

● (1700)

N'importe quel étudiant en première année d'économie politique pourrait dire au gouvernement qu'en encourageant le bâtiment, on stimulerait l'économie tout entière. Si le gouvernement adoptait la motion à l'étude, la demande de logements s'accroîtrait, l'économie s'en trouverait stimulée et des milliers de Canadiens retourneraient au travail. Quel est le coût de l'intérêt payé par les propriétaires de maison? Le taux d'intérêt est passé de 6 à 9½ p. 100. Voilà le taux que le gouvernement autorise actuellement. Le mois dernier, il a fait passer le taux bancaire de 5 à 5½ p. 100 et le taux de la Société centrale d'hypothèques et de logement est passé à 9½ p. 100. Cela augmente les frais mensuels des propriétaires de maison. C'est une initiative inflationniste en soi, qui ajoute beaucoup en fait de paiements d'intérêts.

Pour lutter contre l'inflation, le gouvernement pourrait adopter une motion comme celle-ci. Les principaux frais d'un propriétaire moyen consistent dans les paiements de l'intérêt et les impôts immobiliers. On devrait donner une chance à ces gens en réduisant leurs frais de logement, ce qui réduirait du même coup l'inflation. C'est une chose que le gouvernement n'a pas l'air de comprendre. En réduisant le taux d'intérêt et en donnant une chance à ces gens, le gouvernement pourrait même réduire les frais des loyers. Les pressions qui s'exercent en faveur d'une hausse des salaires en diminueraient d'autant. On enrayerait ainsi l'inflation actuelle due à la montée des prix aux pays, chose que le gouvernement ne semble pas admettre. Mettons un frein à cette hausse des prix et empêchons les coûts inflationnistes de monter.

La maison unifamiliale est la meilleure sécurité des Canadiens contre l'inflation à laquelle le gouvernement semble incapable de remédier. D'aucuns se demanderont peut-être comment nous pourrions payer cela. Je dis que si on encourageait simplement la mise en chantier de maisons, il y aurait plus de gens pour payer des taxes et cela ferait cesser le drainage de centaines de millions de dollars du trésor fédéral aux trésors provinciaux par voie de paiements de transfert, comme le montant de 1,800 millions de dollars requis l'an dernier à cause du chômage élevé au pays. Que sait-on de ce genre de formule? Elle n'est pas neuve. Elle a été adoptée aux États-Unis. Elle a en outre été appliquée au Royaume-Uni. Ces deux pays l'emploient de façon tout à fait efficace.

Je ne me targue pas d'originalité. J'essaie simplement d'indiquer au gouvernement l'orientation qu'il devrait prendre. Il me semble que nous devons nous efforcer de transmettre au Canadien moyen un certain héritage historique. Nous devons lui fournir des racines au Canada et enrichir ainsi sa vie. J'aimerais que tous les députés aient lu un ouvrage de I. H. Asper intitulé «The Benson Iceberg» publié par Copp-Clark en 1970. Je les renverrais aux pages 16 et 17 où il est question des déductions autorisées aux États-Unis. Toutes les taxes locales et fédérales son-